## Région Ile-de-France Département de la Seine-et-Marne

## Commune de Chalautre-la-Petite

Plan Local d'Urbanisme

## Pièce n°5.1 : Règlement graphique Echelle 1-10 000e

Vu pour être annexé à la délibération du 30 juin 2017

Le Maire

Délibération presorivant le PLU du 29 avril 2014 Délibération amétant le projet de PLU du 25 octobre 2016 Délibération approuvant le PLU du 30 juin 2017

Droit de Préemption Utbain établi sur l'ensemble des zones urbaines U et à urbaniser AU par délibération du 30 juin 2017









Cabinet de conseils, projets et formations en urbanisme M.T. Projets 9 Rue du Château Mouzin - 51 420 Cernay-les-Reims www.ml-projets.com - 06 25 48 45 65 / 06 62 23 36 79

## Légende

Lim

Limites des zones



Espace Boisé Classé

Danda da El

Bande de 50m le long des massifs boisés de plus de 100ha

+-+-+ Limites communales

UA: Zone urbaine d'habitat ancien majoritairement

UB : Zone urbaine d'habitat récent majoritairement

UE : Zone urbaine à destination d'équipements

UJ : Zone naturelle à vocation de jardin

UX : Zone urbaine à vocation d'activités

1AU : Zone à urbaniser

1AUJ : Zone naturelle à vocation de jardin

A : Zone agricole

Am : Zone agricole instable (mouvements de terrain)

Ao : Zone agricole inconstructible

N : Zone naturelle

NC : Zone naturelle à vocation de carrière

NE : Zone naturelle à vocation d'équipements (stade)

Nm : Zone naturelle instable (mouvements de terrain)

NZh : Zone naturelle humide

